



# DEMANDE DE PROPOSITION

## SIGNATURE DE CONTRAT CADRE POUR LE SERVICE D'AUDIT

CE DOCUMENT REPRESENTE UNE DEMANDE DE PROPOSITION (RFP) POUR LES AUDITS DES PROJETS DE CARE  
EN REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO

LE PROCESSUS D'APPEL D'OFFRES VISE LA SIGNATURE D'UN CONTRAT CADRE AVEC UN OU PLUSIEURS  
FOURNISSEURS QUALIFIES SUR LA BASE DES CRITERES DEFINIS DANS CE DOCUMENT.

**DOCUMENT RFP# COD 000015790/AUDIT/GOMA/FY25**

**DATE D'EMISSION DE RFP : 20 MARS 2025**

**DATE LIMITE DE SOUMISSION DES PROPOSITIONS : 31 MARS 2025**

**DOCUMENT CONFIDENTIEL**

PREPARE PAR  
CARE®





## Table des matières

1.	À PROPOS DE CARE .....	2
2.	CONDITIONS GÉNÉRALES ET CLAUSES .....	2
2.1.	CONDITIONS GÉNÉRALES DE CARE .....	2
2.2.	CONFIDENTIALITÉ/ NON-DIVULGATION .....	3
2.3.	PUBLICITÉ .....	3
2.4.	RESPONSABILITE .....	3
2.5.	FORCE MAJEURE .....	3
2.6.	ERREURS ET OMISSIONS .....	4
2.7.	DROIT DE PROPRIÉTÉ .....	4
2.8.	CONFLIT D'INTÉRÊTS .....	4
3.	PROFIL DE L'ENTREPRISE ET DÉCLARATION DU FOURNISSEUR .....	4
3.1.	PROFIL DE L'ENTREPRISE .....	4
3.2.	DÉCLARATION DU FOURNISSEUR .....	6
4.	CONDITION ET ORIENTATION POUR LA SOUMISSION DES PROPOSITIONS .....	7
4.1.	ORIENTATION POUR LA PROPOSITION .....	7
4.2.	OBJET ET DESCRIPTION DU PROJET .....	7
4.3.	APERÇU DU PROJET .....	8
4.4.	EXIGENCES DU PROJET .....	9
4.5.	CALENDRIER DU PROJET .....	11
4.6.	CRITÈRES D'ÉVALUATION	



## 1. À PROPOS DE CARE

Chez CARE, nous recherchons un monde d'espoir, d'inclusion et de justice sociale, où la pauvreté a été vaincue et où les gens vivent dans la dignité et la sécurité.

C'est notre vision depuis 1945, lorsque nous avons été fondés pour envoyer des colis CARE® vitaux aux survivants de la Seconde Guerre mondiale. Aujourd'hui, CARE est un chef de file dans le mouvement mondial pour mettre fin à la pauvreté. Nous plaçons les femmes et les filles au centre parce que nous savons que nous ne pouvons pas vaincre la pauvreté tant que tous n'ont pas les mêmes droits et opportunités. En 2019, CARE a travaillé dans 100 pays et a atteint 70 millions de personnes avec une gamme incroyable de programmes vitaux.

Pour en savoir plus sur CARE, visitez : <https://www.care.org/our-work/>

## 2. CONDITIONS GENERALES ET CLAUSES

### 2.1. CONDITIONS GÉNÉRALES DE CARE

Le document ci-joint n'est pas une offre de contrat, mais une sollicitation d'intention proposée par un fournisseur. L'acceptation d'une proposition n'engage en aucun cas CARE à attribuer un contrat pour tout ou partie des produits et services à un fournisseur.

CARE se réserve le droit de prendre les décisions et actions suivantes en fonction de ses intérêts commerciaux et pour des raisons uniquement connues de CARE :

- Pour déterminer si les informations fournies sont substantiellement conformes ou non aux exigences de la Demande de proposition.
- Contacter tout fournisseur après la soumission de la proposition pour clarifier toute information fournie.
- De renoncer à tout ou à partie des formalités d'enchères.
- Accepter ou rejeter une proposition en tout ou en partie sans justification au fournisseur.
- Ne pas accepter l'offre la plus basse.
- Négocier avec un ou plusieurs fournisseurs concernant tout aspect de la proposition soumise.
- Attribuer un autre type de contrat autre que celui décrit aux présentes, ou n'attribuer aucun contrat ;
- Pour conclure un contrat ou un accord d'achat avec des parties ne répondant pas à cette demande de proposition.
- Demander, à sa seule discrétion, aux Fournisseurs sélectionnés de fournir une présentation plus détaillée de la proposition.
- Ne pas partager les résultats des offres avec d'autres fournisseurs et attribuer les contrats en fonction de l'intérêt de CARE.



- CARE ne sera pas responsable des frais engagés par le soumissionnaire pour la préparation de l'offre, ni des efforts de travail associés, y compris la production et/ou la présentation des documents de présentation ou d'appel d'offres.

Toute déclaration matérielle faite oralement ou par écrit en réponse à DP ou en réponse des demandes d'informations supplémentaires sera considérée comme une offre de contrat et devra être incluse par le fournisseur dans tout contrat final.

## 2.2. CONFIDENTIALITÉ/ NON-DIVULGATION

Toutes les informations obtenues par un fournisseur concernant les méthodes de travail de CARE ne doivent être divulguées à quiconque en dehors des personnes responsables de ce document de proposition. Toute discussion faite par le fournisseur sur des pratiques commerciales de CARE pourrait être un motif de disqualification. CARE, à sa discrétion, se réserve le droit d'exiger un accord de non-divulgation.

Réciproquement, CARE s'engage à ce que les informations reçues en réponse à cet appel d'offre soient traitées de manière strictement confidentielle et ne soient divulguées à aucune partie, autre que les personnes responsables de l'évaluation des réponses, sans le consentement du fournisseur répondant.

Enfin, les informations contenues dans cette DP sont confidentielles et ne doivent pas être divulguées ou utilisées à d'autres fins par le fournisseur.

## 2.3. PUBLICITÉ

Toute publicité faisant référence à ce projet, que ce soit sous forme de communiqués de presse, de brochures ou de couvertures médiatiques, ne sera pas autorisée sans l'accord écrit préalable de CARE.

## 2.4. RESPONSABILITÉ

Le ou les fournisseurs sélectionnés devront présenter une preuve d'assurance adéquate au moment où CARE est prêt à se procurer les services. Il sera également tenu d'indemniser et de dégager CARE de toute responsabilité, entre autres, pour toute réclamation de tiers découlant des actes ou omissions du fournisseur sélectionné, et sera responsable de tout dommage causé par ses employés, agents ou sous-traitants.

## 2.5. FORCE MAJEURE

- a. Aucune des parties ne sera responsable d'une exécution qui est retardée, entravée ou rendue déconseillée, commercialement impraticable, illégale ou impossible par un « cas de force majeure ». Un événement de force majeure comprend, sans limite, un acte de la nature, une pandémie, une urgence, des troubles civils, un terrorisme réel ou imminent, une guerre, un incendie, une action gouvernementale ou une ingérence de quelque nature que ce soit, des pannes de courant ou de services publics, des grèves ou d'autres travaux de perturbations, un avertissement sanitaire émis par le Centre de contrôle des maladies (ou un organisme similaire), toute autre urgence civile ou gouvernementale et/ou tout autre événement similaire échappant au contrôle d'une Partie.



- b. La partie qui cherche à signaler cette disposition de force majeure (la « partie affectée ») doit fournir à l'autre partie (la « partie non affectée ») un avis écrit dans les dix (10) jours indiquant la date à laquelle s'est produit ce cas de force majeure.

## 2.6. ERREURS ET OMISSIONS

CARE s'attend à ce que le fournisseur fournisse toute la main-d'œuvre, la coordination, le soutien et les ressources nécessaires en fonction de la proposition du fournisseur et de l'EDT final correspondant. Aucune compensation supplémentaire ne sera offerte au fournisseur pour toute erreur ou omission dans la proposition faite à CARE. Les seules exclusions sont les ajouts, les suppressions et/ou les services optionnels pour lesquels le fournisseur a reçu l'autorisation écrite de CARE.

## 2.7. DROIT DE PROPRIÉTÉ

Tous les droits créés au cours de cette évaluation doivent être originaux et aucun tiers ne doit détenir de droits sur le travail. Tous les droits, titres et intérêts dans le travail seront dévolus à CARE.

## 2.8. CONFLIT D'INTÉRÊT

CARE encourage chaque fournisseur potentiel à éviter et à prévenir les conflits d'intérêts, en divulguant à CARE si vous, ou l'un de vos affiliés ou personnel, avez été impliqué dans la préparation des exigences, de la conception, des spécifications, des estimations de coûts et d'autres informations utilisées dans cet Appel d'offre.

## 2.9 CRITÈRES D'EXCLUSION

Les propositions incomplètes ou non conformes aux exigences ne seront pas considérées. Toute tentative d'influence du processus d'évaluation par des moyens non éthiques ou toute collusion entre fournisseurs entraînera l'exclusion immédiate. Les propositions reçues après la date limite ne seront pas évaluées.

## 3. PROFIL DE L'ENTREPRISE ET DÉCLARATION DU FOURNISSEUR

Les fournisseurs sont priés de remplir ce formulaire, y compris le profil de l'entreprise et la déclaration du fournisseur, de signer et de le renvoyer selon les instructions données. Aucune modification de son format ne sera autorisée et aucune substitution ne sera acceptée.

### 3.1 PROFIL DE L'ENTREPRISE

Tableau 4.1. A Travail précédent avec CARE

Avez-vous déjà eu des transactions précédentes avec CARE ?	Oui	Non
	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Si vous avez coché "Oui", veuillez indiquer l'année de la dernière transaction avec CARE et l'exigence qui a été livrée. (Il s'agit d'informer tout le monde que ces informations sont uniquement destinées à la vérification du système. Cela ne fera partie d'aucun processus d'évaluation)		

4





Si vous avez coché « <b>Non</b> » dans le tableau ci-dessus, veuillez répondre au tableau 4.1.A. ci-dessous :

**Tableau 4.1.B Autres informations**

Description de l'article	Détail(s)
Nom du fournisseur	
Adresse, ville, pays	
Site web	
Année d'inscription	
Expertise de l'entreprise	
<b>Informations bancaires (Veuillez répondre ci-dessous)</b>	
Nom de la banque :	
Adresse de la banque :	
IBAN :	
SWIFT/BIC :	
Devise du compte :	
Numéro de compte :	

**Expérience antérieure pertinente : 3 contrats**

Fournir des détails sur au moins trois contrats ou bons de commande similaires exécutés au cours des trois dernières années, en incluant la valeur des contrats, les coordonnées des clients, et la nature des équipements fournis. Joindre des copies des attestations de bonne exécution pour les contrats mentionnés.

Nom des contrats précédents	Coordonnées et référence du client	Valeur du contrat	Période d'activité	Types d'activités entreprises



**3.2 DÉCLARATION DU FOURNISSEUR**

Oui	Non	
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<b>Éthique :</b> En soumettant cette Proposition, je garantis/nous garantissons que le fournisseur ne s'est pas engagé dans des arrangements inappropriés, illégaux, collusoires ou anticoncurrentiels ; n'a pas contacté directement ou indirectement un représentant (en dehors du point de contact) ou recueilli des informations concernant la demande de propositions ; et n'a pas tenté d'influencer ou d'offrir tout type d'incitation, de récompense ou d'avantage personnel à un représentant.
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	J'affirme/nous affirmons que nous n'adopterons pas de comportement interdit ou tout autre comportement contraire à l'éthique avec CARE ou toute autre partie. Nous affirmons également que nous avons lu la clause générale et les conditions incluses dans cet appel d'offre et que nous mènerons nos activités de manière à éviter CARE dans tout risque financier, opérationnel, réputation ou autre risque.
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<b>Conflit d'intérêts :</b> je garantis/nous garantissons que le fournisseur n'a aucun conflit d'intérêts réel, potentiel ou perçu lors de la soumission de cette proposition ; ou la conclusion d'un contrat pour répondre aux exigences. Le point de contact de CARE Procurement sera immédiatement informé par le fournisseur si un conflit d'intérêts survient au cours du processus d'appel d'offre.
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<b>Faillite :</b> Je n'ai/Nous n'avons pas déclaré faillite, ne sommes pas impliqués dans une procédure de faillite ou de mise sous séquestre, et il n'y a pas de jugement ou de questions juridiques en suspens qui pourraient entraver la capacité de mener nos activités.
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<b>Période de validité de l'offre :</b> Je confirme/nous confirmons que cette proposition, y compris les différents prix, resteront ouvert à l'acceptation pendant la durée de validité de l'offre.
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Je comprends/Nous comprenons et reconnaissons que vous n'êtes pas tenu obligé d'accepter toute proposition que vous recevez, et nous certifions que les biens proposés dans notre devis sont neufs et inutilisés.
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	En signant cette déclaration, le signataire ci-dessous déclare, garantit et accepte qu'il a été autorisé par l'Organisation/s à faire cette déclaration en son/leur nom

Nom de l'autorise(e):	
Titre/Désignation :	
Nom de l'entreprise :	
Date :	
Signature	

#### 4. CONDITIONS ET ORIENTATIONS POUR LA SOUMISSION DES PROPOSITIONS

##### 4.1. ORIENTATIONS DE LA PROPOSITION

Cette demande de proposition représente les exigences d'un processus ouvert et concurrentiel.

Tous les fournisseurs doivent fournir une notification écrite par e-mail à l'adresse de [Clarisse.Uwineza@care.org](mailto:Clarisse.Uwineza@care.org) en mettant en copie [bennett.shabani@care.org](mailto:bennett.shabani@care.org) de leur intention de participer ou de ne pas participer au processus d'appel d'offre d'ici le 26 mars 2025.

Les propositions seront acceptées jusqu'à **15h00 le 31 MARS 2025** envoyées par e-mail à l'adresse confidentielle de CARE International : [COD.auditfinancier@care.org](mailto:COD.auditfinancier@care.org) au plus tard à la date indiquée ci-dessus.

Toute proposition reçue après cette date ne sera pas acceptée. Toutes les propositions doivent être signées par un agent office ou un représentant de l'entreprise qui soumet la proposition.

Si l'organisation qui soumet une proposition doit sous-traiter tout travail pour répondre aux exigences contenues dans les présentes, cela doit être clairement indiqué dans la proposition. De plus, tous les coûts inclus dans les propositions doivent être détaillés. Toute proposition faisant appel à la sous-traitance doit inclure le nom et la description des organisations sous-traitantes

Tous les coûts doivent être détaillés pour une explication de tous les frais.

Les termes et conditions du contrat seront négociés lors de la sélection du fournisseur retenu pour cette DP. Toutes les conditions contractuelles seront soumises à l'examen du service juridique de CARE et comprendront la portée, le budget, le calendrier et d'autres éléments nécessaires relatifs au projet.

Vous devez répondre à chaque sous-section, y compris les déclarations, questions et/ou instructions sans exception.

Toute information verbale obtenue ou toute déclaration faite par des représentants de CARE ne doit en aucun cas être interprétée comme modifiant la présente DP. Seules les corrections apportées par CARE sera communiqués de manière officielle à tous les participants à l'appel d'offre. CARE ne sera pas responsable des instructions verbales.

##### 4.2. OBJET ET DESCRIPTION DU PROJET

CARE publie cette demande de propositions sollicitant des fournisseurs qualifiés pour soumettre des propositions destinées aux audits des projets de CARE INTERNATIONAL EN REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO.

Cette demande de proposition est une invitation à postuler et non une offre de contrat.  
Les intéressés doivent soumettre une réponse conforme aux exigences minimales contenues dans les présentes.

#### 4.3. APERÇU DU PROJET

CARE International est l'une des plus grandes organisations de secours et de développement non sectaire à travers le monde. CARE International est un réseau mondial (en Europe, en Australie, en Asie et en Amérique) de 18 membres nationaux, 2 candidats et 1 affilié qui partagent la même vision et la même mission : vaincre la pauvreté à travers le monde. Le Secrétariat International de CARE est basé à Bruxelles.

CARE International cherche à continuer sa mission d'assistance aux personnes vivant dans les zones pauvres, affectées par la guerre et déshéritées, afin qu'elles prennent en charge leurs propres vies et qu'elles forment un meilleur avenir pour elles-mêmes.

CARE International opère dans plus de 109 pays en fournissant à la fois l'aide d'urgence et l'aide au développement à long terme, en utilisant plus de 75 ans de compétence et d'expériences à aider les pays d'Afrique, d'Asie, d'Europe de l'Est et d'Amérique Latine. Au cours du demi-siècle écoulé, CARE International a également intervenue dans le cadre de l'assistance aux victimes d'un grand nombre de pays parmi les pires catastrophes humanitaires au monde- les guerres au Biafra, au Cambodge, en Somalie, au Rwanda, en Bosnie ; les catastrophes naturelles au Bangladesh, en Ethiopie, au Honduras, en Haïti et dans beaucoup d'autres pays.

Des millions de personnes ordinaires dans le monde soutiennent le travail de CARE International y compris les gouvernements de chacun des dix (18) pays membres. Les organisations multilatérales modernes, telles que l'Union Européenne, l'USAID les Nations Unies, et le Fonds Mondial, etc... travaillent également avec CARE International et la soutiennent en tant qu'organisation engagée dans la transformation de ses principes humanitaires en réalité de projets efficaces.

#### CONTEXTE ET JUSTIFICATION

Le 22 décembre 2022, le Conseil des Ministres de l'Organisation pour l'Harmonisation en Afrique du Droit des Affaires (OHADA) a adopté en sa 53<sup>e</sup> session à Niamey, un acte Uniforme relatif au Système Comptable des Entités à But Non Lucratif (SYCEBNL). Après sa publication au Journal Officiel de l'OHADA le 22 février 2023, l'Acte uniforme relatif au Système comptable des entités à but non lucratif (SYCEBNL) est d'application dans les 17 Etats de l'espace OHADA pour compter du 1er janvier 2024.

Ce référentiel comptable s'applique i) aux associations, ordres professionnels et entités assimilées, et ii) aux projets de développement et assimilés.

Selon le SYCEBNL, toute EBNL est tenue de désigner au moins un auditeur lorsqu'il remplit, à la clôture de l'exercice social, l'un des trois critères suivants :

- Un total du bilan supérieur à cent millions (100.000.000) de francs CFA ou l'équivalent dans l'unité monétaire ayant cours légal dans l'Etat partie ;
- Des ressources annuelles supérieures à deux cents millions (200.000.000) de francs CFA ou l'équivalent dans l'unité monétaire ayant cours légal dans l'Etat partie ;
- Un effectif permanent supérieur à vingt (20) personnes

En vue de répondre à cette nouvelle exigence réglementaire, CARE International en RDC lance la présente consultation aux cabinets d'expertise comptables dûment habilités à exercer en RDC et agréés par l'Ordre des Experts Comptables et ayant une expérience aussi bien sur le nouveau système comptable que dans l'audit des organisations non gouvernementales financés par les bailleurs internationaux pour la certification de ses états financiers conformément aux dispositions de l'Acte Uniforme relatif au SYCEBNL publié par l'OHADA. Le cabinet sera recruté pour un mandat de trois ans renouvelables une fois sous réserve de satisfaction.

#### A. Champ d'Action

L'audit sera réalisé conformément aux normes Internationales d'audit (ISA) telles que définies par L'International Federation of Accountants (IFAC), et donnera lieu à toutes les vérifications et contrôles que l'auditeur pourra juger nécessaires en la circonstance.

Ces travaux de vérifications devront lui permettre d'émettre une opinion sur les états financiers de CARE y compris les projets mis en œuvre.

Le mandat de l'auditeur couvrira les périodes suivantes :

- Exercice 1 : Du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2024
- Exercice 2 : Du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2025
- Exercice 3 : Du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2026

#### 4.4. EXIGENCES DU PROJET

##### a.1 Renseignements des documents légaux

L'évaluation s'effectuera sur 50 Points Maximum. Le maximum de point est obligatoire pour passer à l'évaluation technique.

N°	DOCUMENTS ADMINISTRATIFS DE L'ENTREPRISE	Côte 50 Pts
01	Copie du Numéro d'Identification Fiscale légalisée ;	5 pts
02	Copie du Registre de Commerce RCCM légalisée	5 pts
03	Copie du quitus fiscal datant de moins de trois (03) mois (en cours de validité) en version originale	15 pts
05	Attestation de membre de l'Ordre des Experts Comptables en cours de validité	15 pts
06	Coordonnées bancaires au nom du cabinet	5 pts
07	Copie de la carte d'identité du représentant	5 pts

### **a.2 Proposition technique des produits**

L'évaluation s'effectuera sur 70 Points Max. L'évaluation financière sera uniquement conduite pour les offres techniques qui auront obtenues une note minimale de 50 points sur 70. L'évaluation financière tiendra compte des facteurs tels que :

<b>EXIGENCES</b>	
	Conformité aux attentes des TDRs et Pertinence de la méthodologie <b>(20 points)</b>
	Expérience dans les missions de certification des états financiers avec des ONGI (fournir au moins 04 Attestations de bonne fin d'exécution), <b>20 points</b>
	Calendrier d'intervention ainsi qu'une estimation des charges en hommes/jours <b>(15 points)</b> Réalisme du programme Adéquation avec les délais légaux de soumission des états financiers
	Equipe d'intervention : <b>(15 points)</b> Qualification de l'équipe d'intervention Expérience dans l'audit des états financiers des ONGI

### **a.1 Proposition financière des services demandés**

Tous les fournisseurs ayant satisfaits aux critères techniques passeront à l'évaluation financière, où l'offre la plus basse sera acceptée en tant que soumissionnaire(s) retenu(s) en supposant que le prix soit jugé juste et raisonnable puis soumis à une vérification préalable supplémentaire. Les critères suivants seront pris en compte et s'évalueront à 30 points :

<b>EXIGENCES</b>	
1	<b>Prix compétitif et transparent (15 points)</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• L'offre financière doit être compétitive, claire et justifiée</li> <li>• Les coûts totaux et détaillés de la mission en USD et aucune augmentation de prix ne sera acceptée après la soumission de l'offre.</li> </ul>
2	<b>Modalités de Paiement et Conditions (15 points)</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Les termes standard de paiement seront de 30 jours après réception et validation des biens et/ou services par CARE RDC.</li> <li>• Les soumissionnaires doivent indiquer leur capacité à accepter ces modalités de paiement après consommation des biens et/ou des services.</li> </ul>

**N.B : Validité de l'offre :** Les soumissionnaires doivent garantir que les prix resteront valides pendant au moins 360 jours après la soumission de l'offre, ce qui est essentiel pour le processus d'évaluation et de contractualisation.




**Flexibilité et Options de Réduction de Coûts**

Les fournisseurs doivent indiquer s'ils peuvent offrir des rabais ou d'autres options de réduction des coûts.

**VALEUR ET COÛT (besoins financiers)**

(Fournissez ci-dessous les exigences, les conditions de paiement, etc., s'il y en a)  
Voir le modèle ci-joint (en fichier Excel) à utiliser pour votre offre financière.

**Conformité aux exigences**

	Oui, nous nous conformerons	Non, nous ne pouvons pas nous conformer	Si marqué comme "Non", veuillez fournir une contre-proposition
Délai de livraison	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
La validité de la cotation	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Conditions de paiement (30 jours)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Autres exigences (veuillez préciser)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	

**4.5. CALENDRIER DU PROJET**

Tous les soumissionnaires sont invités à suivre strictement le calendrier ci-dessous, comme indiqué.

Toute question soulevée lors de la préparation de votre réponse à cette demande de proposition doit être soumise par courriel à [Clarisse.Uwineza@care.org](mailto:Clarisse.Uwineza@care.org) en mettant en copie [bennett.shabani@care.org](mailto:bennett.shabani@care.org) au plus tard le **27 MARS 2025**

Programme des activités/ À faire	Date de l'activité / Date limite de soumission	Responsable	Remarques
<b>Appel d'offres émis (RFP)</b>	20/03/2025	CARE	
Date limite de soumission des questions de clarification à CARE	25/03/2025	Fournisseur	Les délais doivent être strictement respectés.
Répondre à toutes les questions pendant la période de publication de l'appel d'offre	27/03/2025	CARE	Les délais doivent être strictement respectés.
<b>Date limite de soumission de la proposition par le fournisseur</b>	31/03/2025	Fournisseur	Les délais doivent être strictement respectés.
Évaluation de la proposition	01/04 au 06/04/2025	CARE	
Négociation et visite de lieu du fournisseur	N/A	CARE	
Les fournisseurs sélectionnés	9/04/2025	CARE	Dès notification, la négociation du contrat avec le fournisseur retenu commencera immédiatement.





PROPRIETE DE CARE®

DEMANDE DE PROPOSITION  
CONFIDENTIEL

Remarque pour les bureaux pays (CO) : Les critères spécifiques doivent représenter étroitement l'objectif et la portée compte tenu de la nature de l'approvisionnement requis. Les critères d'évaluation reflétés ci-dessus peuvent être ajoutés selon l'exigence et le type d'achat. Les critères d'évaluation finaux doivent être reflétés ci-dessus avant la publication de cette DP.

CARE examinera les budgets et les prix proposés après l'examen initial des critères ci-dessus. \*

A handwritten signature in blue ink, consisting of stylized initials.

